

CONSEIL MUNICIPAL du 12 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril à 20h00, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de **François MARTINS**, maire.

Présents : MARTINS François, OGE-BEJON Bernard, PETIT Clotilde, RENAUT Cédric, RENAUT Michel, THIEBAUT Claude et THIEBAUT Denis

Absents et excusés : COLLOMB Grégory, PARISET Stéphanie

Représentés : COLLOMB Didier a donné pouvoir à RENAUT Michel, GEAUGEY Alain a donné pouvoir à THIEBAUT Claude et RENAUT Cédric a donné pouvoir à OGE-BEJON Bernard.

PETIT Clotilde a été nommé secrétaire.

Approbation compte rendu du dernier conseil

Le compte rendu du dernier conseil municipal n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Subventions aux associations - Modificatif

Monsieur le Maire rappelle la volonté municipale de soutenir les associations dont l'activité contribue à l'animation du village entre autres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, décide

- D'annuler les délibérations 2023-17 du 23 mars 2023 et 2023-02 du 8 février 2023 portant attribution de subvention aux associations ;
- D'attribuer les subventions suivantes :

Associations	2022	2023
A.D.M.R	150,00	150,00
Amis du Mouzon	150,00	150,00
Amicale des sapeurs-pompiers d'Illoud	120,00	120,00
Anciens combattants	150,00	150,00
Espoir Club	150,00	150,00
Ligue contre le cancer	150,00	150,00
ONAC	50,00	0,00
Souvenir Français	80,00	80,00
Violette des berges de la Meuse	150,00	150,00
MAM les p'tit lous	150,00	150,00
Bouilleurs de cru	150,00	0,00
Coopérative scolaire de la vallée du Mouzon	0,00	350,00
A.I.D.E.	0,00	100,00
Association foncière	3600,00	3600,00

Comptes de gestion 2022 du Budget principal et du budget Eau et Assainissement

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 du budget principal et du budget Eau et Assainissement. Ces comptes de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Comptes administratif 2022 du budget principal et du budget Eau-Assainissement

Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Claude THIEBAUT, 2^{ème} adjoint, adopte **par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention** les comptes administratifs 2022 du Budget principal et du budget annexe Eau Assainissement comme suit :

	Budget Principal		Budget annexe Eau et Assainissement	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
Dépenses 2022	24 885,66	198 642,90	21 323,32	43 001,02
Recettes 2022	171 015,13	238 304,09	46 492,25	59 613,50
Résultat 2022	+ 146 129,47	+ 39 661,19	+ 25 168,93	+ 16 612,48
Excédent ou déficit 2021 reporté	- 42 595,80	+ 317 401,11	0.00	0.00
Résultat de clôture	+ 103 533,67	+ 357 062,30	+ 25 168,93	+ 16 612,48
Balance	+ 460 595,97		+ 41 781,41	

Affectation des résultats du Budget Principal et du budget Eau-Assainissement 2023

Le maire présente et commente aux membres du conseil municipal la maquette du Budget Principal et du budget annexe Eau et Assainissement 2023.

Le conseil, **par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention** décide d'affecter le résultat comme suit :

	Budget Principal	Budget annexe Eau et Assainissement
R 001	103 533,67	25 168,93
R 002	357 062,30	16 612,48

Vote du Budget Principal et du budget annexe Eau et Assainissement 2023

Le maire présente et commente aux membres du conseil municipal la maquette du Budget Principal et du budget annexe Eau et Assainissement 2023.

Le conseil, **par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention** approuve et vote le Budget Principal et le budget annexe Eau et Assainissement 2023 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

	Budget Principal		Budget annexe Eau et Assainissement	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
Dépenses 2023	287 777,78	534 757,58	93 893,00	69 605,48
Recettes 2023	287 777,78	534 757,58	93 893,00	69 605,48

Questions diverses

8 mai :

- La cérémonie du 8 mai se déroulera à 19h00. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue.

Balayage des rues :

- Le balayage des rues se déroulera courant du mois de mai.

14 juillet :

- Le repas du 14 juillet a été abordé. Il est rappelé que ce repas concernera tous les habitants de Graffigny-Chemin à titre gratuit, sur réservation (ce moment de convivialité donnera l'occasion de se retrouver, jeunes et moins jeunes). Le repas habituellement servi pour les aînés sera reporté au 11 novembre dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Réunion avec le Réveil Sportif :

- Une réunion avec le bureau du Réveil Sportif et le Conseil Municipal se tiendra prochainement.